

L'encrier

n°2

Juin 2010

Périodique d'Information des parents d'élèves des collèges du canton de Grasse nord



Au service des jeunes Grassois

Madame,
Monsieur,
Chers parents d'élèves,

La première édition de « L'Encrier », distribuée lors de la rentrée des classes en septembre dernier, a connu un véritable succès.

A l'évidence, la création de cet outil d'échanges et de communication était attendue. Elle m'a permis de prendre connaissance de vos attentes en termes de sécurité, d'équipement dans les établissements et de transport en commun pour desservir le canton.

Soyez assurés que je m'efforce d'apporter des réponses efficaces et durables à vos suggestions chaque fois que cela est possible juridiquement, financièrement, techniquement,

Fort de ce succès, je ne peux que vous inviter à continuer à me faire part de vos avis. La confiance que vous me témoignez me donne l'énergie nécessaire pour défendre et faire évoluer les conditions de travail des trois collèges du canton : Carnot, Saint Hilaire et Fénelon.

Une mission, il est vrai, facilitée par la sympathie, la compréhension et l'aide précieuse des responsables de chacun de ces établissements. Je tiens à les en remercier.

Je vous invite à prendre connaissance des actions menées, grâce à vous et avec vous, lesquelles poursuivent toutes le même but : offrir toujours plus de confort, de sécurité et de facilité à nos jeunes collégiens.

A toutes et à tous, bonne lecture.

Fidèlement.
Jérôme Viaud

LA BALADO DIFFUSION A GRASSE : C'EST PARTI !

La balado diffusion, présente dans certaines universités, intéresse désormais les professeurs d'autres niveaux qui y voient un moyen supplémentaire de poursuivre leur enseignement en dehors du temps scolaire. Dans les A.-M., l'aspect original de l'opération est que le "podcasting" constitue une fonction totalement intégrée à l'ENT et la balado diffusion voit le jour dans les collèges. Exemple d'utilisation : un cours de langues se déroule au cours duquel professeurs

et élèves peuvent enregistrer tout ou partie du cours, selon les instructions du professeur. Les élèves peuvent, soit revoir les séquences enregistrées en classe sur un ordinateur du collège, soit le réécouter via l'ENT sur leur ordinateur personnel ou sur leur baladeur MP3 (dans le bus, en vacances...). Depuis deux mois, le matériel est à disposition des élèves dans les collèges grassois.

LE CONSEIL GÉNÉRAL AUX CÔTÉS DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

Vous souhaitez saluer le travail des éducateurs de rue de l'ADSEA 06 : pourquoi ?

Il s'agit d'un dispositif départemental souvent méconnu, discret et soucieux de respecter les personnes, de les aider en protégeant leur vie privée. Ce dispositif éducatif existe depuis plus de 30 ans dans le 06 et a connu une impulsion forte en 2002 avec 22 sites (villes, quartiers) couverts par les actions dites de Prévention Spécialisée. Le service Action Sociale Préventive de l'ADSEA 06 gère 7 équipes de 3 éducateurs à Nice (l'Ariane, Les Moulins, La Madeleine...) et Grasse (Centre Ancien, St Claude, Fleurs de Grasse, Plan de Grasse). Les éducateurs touchent un public (9-16 ans) en conformité avec les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance. Par le travail de rue devant les écoles, les collèges, dans les quartiers difficiles, ils établissent des liens avec les jeunes et proposent des actions éducatives.

Concrètement, comment ça fonctionne ?

Présents devant les collèges, les écoles (Collèges St Hilaire, Carnot ou les Jasmins), les éducateurs observent les pratiques des jeunes, des groupes. Ils dialoguent avec eux, les responsables d'établissements, les CPE, les enseignants. Ils vont au devant des jeunes en difficulté, qui vivent un mal-être ou se mettent en danger (drogue, délinquance, violence...) et risquent de mettre en danger autrui. L'éducateur propose de manière libre, anonyme et gratuite, une aide : écoute, soutien moral, accompagnement de projets, médiation avec la famille ou l'institution scolaire, inscription dans des activités de socialisation (loisirs, culture, sport)... Attention, si les parents orientent, c'est le jeune qui décide ou non de s'engager dans la relation éducative

Quels sont les objectifs du Conseil Général à travers une telle intervention ?

Intervenir en amont de décisions administratives ou judiciaires, lesquelles ont des répercussions plus graves, plus coûteuses pour le sujet, sa famille et, bien sûr la collectivité. Ainsi le Schéma Départemental à l'Enfance 2009-2013 a-t-il adopté comme axe central de son action : la Prévention.

Ces actions ont leurs limites ?

En effet les équipes de prévention sont coordonnées aux CAMS[1] du Conseil Général et à l'ASEF pour évaluer certaines situations. Lorsque l'éducateur est confronté à des situations où la santé ou la sécurité d'un mineur est en danger, il adresse une information préoccupante à l'autorité concernée.

Bien souvent, par leurs interventions courtes, réactives et ciblées (près d'un millier de jeunes ont bénéficié d'une intervention personnalisée ADSEA 06 en 2008), les éducateurs résolvent bon nombre de malaises, conflits, problèmes de toute nature.

Renseignements :

Direction du service ADSEA06 - Tél. 04 93 72 40 72

ou le service éducatif Grasse Nord : 04 93 36 86 83 - Grasse Sud : 04 93 40 15 57.

DEVOIR DE MÉMOIRE LES COLLÉGIENS GRASSOIS SE RECUEILLENT A AUSCHWITZ



Accompagné de Charles Gottlieb, 84 ans (résistant à 17 ans, arrêté à Lyon et torturé par Klaus Barbie, déporté en Allemagne et arrivé à Auschwitz le 14 août 1944) et de collégiens des Alpes-Maritimes, Jérôme Viaud a effectué, en février dernier, un voyage dédié au devoir de mémoire.

C'est avec beaucoup d'émotion que, représentant Eric Ciotti, président du Conseil général, il a déposé une gerbe au mémorial d'Auschwitz-Birkenau où près de 70.000 juifs de France furent déportés.

"J'ai pu partager ma dramatique expérience avec l'ensemble des collégiens des classes de 3e des collèges de Fénélon, Carnot et Canteperdrix" a commenté Charles Gottlieb.

Rappelons que, depuis 2003, le Conseil général organise ces "Voyages de la Mémoire" pour que l'on n'oublie pas et que l'on approche avec lucidité et courage les conditions dans lesquelles l'irréparable et l'indicible ont été commis.



Au service des jeunes Grassois Vous avez la parole !

Nom Prénom

Adresse

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

Permanence Jérôme Viaud - 24 Place aux Aires - 06130 Grasse